

CHARTRE

« JE SUIS UN COMMERCE/ÇANT
(presque) ZÉRO DÉCHET »

MOI, COMMERÇANT, JE M'ENGAGE À :

- OBLIGATOIRE** 1. informer et sensibiliser le personnel de mon établissement de ma démarche Zéro Déchet.
- OBLIGATOIRE** 2. informer ma clientèle de ma démarche Zéro Déchet pour mieux la sensibiliser.
- 3. donner un avantage aux clients qui s'engagent dans la démarche Zéro Déchet.
- 4. partager des astuces et informations Zéro Déchet sur mon site et/ou mes réseaux sociaux.
- OBLIGATOIRE** 5. accepter les contenants personnels, propres et appropriés de mes clients.
- 6. proposer des produits en vrac.
- 7. mettre à disposition de mes clients des contenants réutilisables.
- 8. mettre en place un système de consignes pour les contenants réutilisables.
- 9. pratiquer la vente directe au cabas.
- 10. je recommande des emballages réutilisables et/ou consignés auprès de mes fournisseurs.

Nous, la Commune/Ville de.....
nous nous engageons à soutenir les commerces signataires de la charte en mettant à leur disposition les outils suivants :

- le kit de communication proposé par Intradel (affiches, images web...),
- la boîte à outils proposée par Intradel,
- l'autocollant « contenants propres bienvenus »,
- des cartes de fidélité sur demande expresse.



Commune/Ville de :

Commerce :

Directeur général : signature Gérant : signature

Bourgmestre : signature

Une action conjointe de votre commune et Intradel.



Avec le soutien de la
Wallonie



COMMUNES
ZÉRO DÉCHET
- WALLONIE -

